



HAL
open science

La stylistique dite de concours et ses déclinaisons

Martine Rebiere Cornet

► **To cite this version:**

| Martine Rebiere Cornet. La stylistique dite de concours et ses déclinaisons. 2020. hal-02943283

HAL Id: hal-02943283

<https://hal.science/hal-02943283>

Preprint submitted on 18 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

M. CORNET, DR Lettres et littérature comparée,
Formatrice à l'Isfec Français d'Assise (Bordeaux)
Membre associée temporaire au groupe de recherche de l'I.C-Toulouse

Notes de travail

La « stylistique des concours » et ses déclinaisons

Résumé : La recherche universitaire en France voudrait circonscrire le champ des origines de la stylistique. Bien que libérée du joug de son aînée, la rhétorique, celle-ci reste l'objet de nombreux débats sur son autonomie par rapport à d'autres disciplines comme la grammaire, la linguistique... Successivement menacée d'« être ou de ne pas être », la stylistique s'impose dans les recherches universitaires de ce pays par sa présence dans les différents concours de recrutement de professeurs de Lettres. Paradoxe français ? Nous envisagerons dans cet article les apports de la « stylistique des concours », en dépit des discussions qu'elle suscite dans les milieux universitaires.

Mots-clés : stylistique, concours, manuels, genres, style

1. En France, les concours de recrutement des professeurs de lettres ont-ils « sauvé » la stylistique ?

1.1 La stylistique en voie d'autonomie

De nombreux chercheurs français s'accordent sur la difficulté à cerner les contours disciplinaires de la stylistique : « on peut [en] accepter une définition, purement linguistique, qui la réduit en une seule discipline » où s'amalgament des « doctrines souvent contradictoires¹ ». Par ailleurs, placée entre la linguistique et la littérature, sa position la rend, encore de nos jours, compliquée à circonscrire. En revanche, son histoire est connue², de sa naissance à l'aube du xx^e siècle (avec les travaux de Ch. Bally et de M. Cressot³) jusqu'à sa mort annoncée vers la fin des années 1960 et l'avènement du structuralisme. De ces années-là, et pendant les vingt ans qui ont suivi, Laurent Jenny considère que : « [Son] appellation même a quasiment disparu de la littérature théorique française [...] La stylistique semblait vouée à disparaître absorbée par les sciences du discours plus générales et plus puissantes qu'elle⁴ ». D. Maingueneau programme la mort de la stylistique, suite à une rencontre manquée entre la linguistique et la littérature après le déclin du structuralisme : « Les littéraires se sont coupés de la linguistique en invoquant une expérience ratée, qui en fait... n'a pas eu lieu : les linguistes n'ont pas réellement pu investir leurs recherches dans l'étude des textes littéraires [...] Une chose est sûre, l'âge d'or de la stylistique, qui s'est ouvert avec le romantisme, est en train de se fermer sous nos yeux⁵ ».

¹ Yves Le Hir, « Littérature et stylistique ou des méthodes historiques dans le commentaire de textes », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1964, n° 16. pp. 59-69. [En ligne]. Nous résumons.

² Daniel BERGEZ, *L'explication de texte littéraire*, Paris, éd. Armand Colin, coll. Lettres Sup, 2010. Pour son introduction à la stylistique, pp. 69-74.

³ Marcel CRESSOT, *Le style et ses techniques, Précis d'analyse stylistique*, éd. Presses universitaires de France, 1947. On peut lire avec profit la préface de Laurence GALLO à la réédition de cet ouvrage en 1969.

⁴ Laurent JENNY, « L'objet singulier de la stylistique », *L'information grammaticale*, 1993, n° 89, pp. 113-124. [En ligne]

⁵ Dominique MAINGUENEAU, *Analyse linguistique des textes littéraires*, p. 145.

Outre les travaux de G. Molinié en 1986 et ceux de G. Genette en 1991⁶, c'est la présence de la stylistique dans les épreuves des concours de recrutement de professeurs de lettres qui explique son retour sur la scène universitaire française où son enseignement reste réservé aux préparateurs du CAPES de lettres (« certificat d'aptitude au professorat de l'Enseignement Secondaire »), du CAFEP de lettres (second degré sous contrat), option lettres modernes et option lettres classiques, sans oublier de l'Agrégation de lettres. Le commentaire stylistique⁷ d'un texte littéraire dans les épreuves écrites de ces concours justifie la place dominante de cette discipline dans la préparation et la formation « linguistique » des enseignants de français. Jean Foyard n'hésite pas à désigner le commentaire de texte comme étant « la pièce maîtresse de l'enseignement du français, et ce, à tous les niveaux (enseignement du second degré et enseignement supérieur)⁸ », tout en regrettant que « la nature exacte de cet exercice ne soit pas suffisamment claire. En effet, la distinction entre « commentaires de textes » et « commentaires stylistiques » ou « études de style » encore « explications de textes littéraires » reste imparfaite comme le résume Eric Bordas⁹, ce qui entretient des confusions autour de ces exercices.

1.2 Mais, une liberté sous contrôle

La stylistique dite « de concours » suscite de vives critiques dont celle formulée par J.-M. Adam dans le numéro « Styles » du *Français aujourd'hui* en 1996 où il explique comment elle est parvenue à cette place d'honneur sur le « marché des concours » et donc de l'enseignement des lettres en France, au prix, selon lui¹⁰, d'une approche insuffisamment théorique. Cette analyse stylistique d'un texte [littéraire] s'inscrit dans le cadre de l'épreuve écrite dont la dénomination exacte est : « étude grammaticale d'un texte postérieur à 1500 ». Elle est la troisième épreuve de cette étude de langue et elle porte sur le même texte de littérature française servant de support à l'étude synchronique de français moderne ou contemporain. Depuis 2011, elle présente une consigne du type : « Vous ferez l'étude stylistique du texte en insistant sur... ». Pour la session 2015, l'épreuve portait sur un poème de P. Verlaine, « Green », *Romances sans paroles* (1874). La consigne de la question de stylistique était « Vous ferez une étude stylistique du texte en insistant sur les formes et les enjeux de la prière amoureuse ». Ainsi conçue, l'étude stylistique est orientée, mais elle reste de type linguistique : « L'étude stylistique a pour objectif de dégager les structures et les procédés linguistiques qui contribuent à construire le sens d'un texte littéraire¹¹ ». La stylistique dépend toujours des autres disciplines et de la linguistique en particulier. L'analyse du texte proposé au concours est aussi de type grammatical ; la stylistique s'y trouvant associée à une question de grammaire et non de linguistique. Ces éléments expliquent le conditionnement descriptif auquel sont soumis les étudiants de lettres qui préparent ce concours, et ils permettent aussi de comprendre ces phénomènes de confusion et d'approximation creusant le hiatus entre la recherche universitaire en France, l'épreuve

⁶ *Op. cit.*, Laurent JENNY cite les rôles essentiels des ouvrages de G. MOLINIÉ, *Éléments de stylistique française* et de G. GENETTE, *Fiction et Diction*, dans la renaissance et « la modernisation de la description stylistique » grâce à l'apport d'instruments linguistiques nouveaux.

⁷ Syntagme remplacé par celui d'*étude stylistique* d'un texte littéraire.

⁸ *Ibid.*, Nous résumons.

⁹ Eric BORDAS, « La stylistique des concours », *Pratiques*, n° 135-136, 2007, pp. 240-248.

¹⁰ Jean-Michel ADAM., « Stylistique littéraire : un « retour » ambigu », *Le Français aujourd'hui*, n° 116, Paris, 1996, pp. 89-101.

¹¹ Jean-Michel GOUVARD., *Les épreuves de langue française au capes de lettres*. Paris, éd. Ellipses, 2014, p. 104.

de stylistique aux concours de recrutement des professeurs de Lettres, et l'établissement des programmes scolaires dans ce pays. Ce couplage d'une question de grammaire à l'étude stylistique d'un texte pousse les étudiants à prendre la norme linguistique pour la signification en discours. La linguiste Joëlle Gardes-Tamine, pour qui « la stylistique n'existe pas », mais « tout est grammaire », souhaite créer un nouveau terme moins ambigu : « J'aimerais pouvoir disposer d'un terme qui fonde en une seule unité les deux mots séparés. [...] je continuerai à parler de grammaire et de stylistique, mais en réalité, je devrais dire grammastylistique, grammatistique, stylogrammatique, ou tout autre terme aussi peu engageant¹² ».

1.3 La stylistique : une discipline embarrassante

C'est ainsi que la stylistique est envisagée tantôt comme une discipline imaginaire, tantôt comme une « science¹³ » encombrante. En 2004, le Haut comité de suivi des concours¹⁴ a fait parvenir ces constats, plutôt pessimistes, aux membres des commissions qui avaient travaillé sur la réforme des CAPES : « La préparation universitaire aux concours fait apparaître chez les étudiants de fréquentes confusions entre le fait de langue susceptible d'une explication historique, et le fait de style, à mettre au compte de l'écrivain. Ces confusions résultent d'une mauvaise compréhension des différences et des écarts dans les usages linguistiques. [...] il semble nécessaire de faire porter la réflexion sur l'étude linguistique des textes, des genres et des discours... ». Suivent ces *recommandations* de déplacer la stylistique de l'épreuve écrite : « l'idée de réunir dans une seule épreuve, l'épreuve actuelle de *français médiéval* et la partie lexicologique et grammaticale de l'épreuve dite de français moderne pourrait être une solution intéressante, *la partie stylistique* de cette dernière pouvant être prise en compte à l'oral dans l'épreuve d'explication de textes¹⁵ ». E. Bordas forme, lui, le vœu d'une réforme « qui proposerait au CAPES deux épreuves distinctes : une question autonome de « langue », ce qui permettrait de hausser les exigences et qui pourrait réintroduire la diachronie plus nettement et une étude stylistique dont le modèle reste à définir¹⁶ ».

Dans les faits, jusqu'à ce jour, la partie stylistique reste bien présente à l'écrit, associée à la question de grammaire. Confrontés à cette situation ambiguë, les rapports de jury de CAPES de Lettres en viennent à définir cette épreuve par ce qu'elle n'est pas : « L'exercice de stylistique n'est ni un pur commentaire littéraire, ni le simple relevé et la simple analyse de formes de langue remarquables, leur emploi fût-il propre au « style » de l'auteur dont il faut étudier une page. [...] Le savoir linguistique qu'on mobilise ainsi doit l'être au service de l'intelligence d'un texte littéraire particulier, de la mise en évidence des ressources et des procédés d'une écriture singulière et des effets de lecture qu'elle produit¹⁷ ». Quant à limiter l'étude littéraire du texte à la seule piste grammaticale, la consigne est claire : « On ne saurait se contenter d'une énumération de remarques d'ordre énonciatif, lexical, syntaxique, sémantique, prosodique ou rhétorique, quels qu'en soient la justesse et l'intérêt propres.

¹² Joëlle GARDES-TAMINE, « De la grammaire à la stylistique. À propos de l'ordre des mots », in *De la langue au style*, (dir. J.-M. GOUVARD), Presses Universitaires de Lyon, 2005, pp. 79-97.

¹³ Daniel BERGEZ, *L'explication de texte littéraire, op.cit.*, « La stylistique, conçue comme science, est plus récente que la linguistique ». p. 69.

¹⁴ Haut comité de suivi des Concours, février 2004. [En ligne]

¹⁵ *Id.* Les termes sont en italiques dans le texte.

¹⁶ Eric BORDAS, « Enseigner la stylistique » in *De la langue au style* (dir. J.-M. GOUVARD), Presses Universitaires de Lyon, 2005, pp. 21-35.

¹⁷ Rapport de jury de CAPES de Lettres, session 2009, présenté par Jean EHSAM, p.79. [En ligne]

[...]. En stylistique, une réflexion littéraire sans grammaire est vide ; une description grammaticale sans interprétation littéraire est aveugle¹⁸ ». La stylistique demeure, hélas, assimilée pour les préparateurs à des repérages de procédés « d'ordre énonciatif, lexical, syntaxique, sémantique, prosodique ou rhétorique¹⁹ », à un relevé de faits de langue tenant plus de l'inventaire que de l'analyse raisonnée du texte littéraire proposé au concours. Une erreur de méthode blâmée par les jurys qui regrettent de trouver dans les copies des candidats une stylistique « scolaire », « qu'on pourrait dire « atomiste » » pour reprendre l'expression de D. Maingueneau : « J'ai parlé de stylistique « atomiste » parce qu'on part de faits localisés, considérés isolément ; on considère le texte comme une somme d'effets de style, qui résultent de la bonne utilisation d'une sorte de boîte à outils²⁰ ».

D'après ces remarques, espace linguistique et espace littéraire ont du mal à coexister, sinon aux dépens de l'une ou de l'autre des disciplines. Lire les notes manuscrites de Benveniste sur la langue de Baudelaire permet de mieux comprendre les regrets de D. Maingueneau. En effet, Benveniste observe que « le fonctionnement spécifique du langage [poétique] échappe aux protocoles de l'analyse linguistique²¹ ». Un seul espace, une seule unité reste ainsi à créer où linguistique et littérature, comme grammaire et stylistique, puissent cohabiter, car contrairement à l'annonce de D. Maingueneau, la stylistique n'est pas moribonde dans la préparation universitaire des étudiants aux concours déjà cités.

2. L'influence grandissante des manuels d'initiation à l'étude stylistique

2.1 Leur cible étudiante

Les manuels d'initiation à l'étude stylistique, destinés aux préparateurs du CAPES, sont si nombreux qu'Eric Bordas n'hésite pas à parler de « marché étudiant » pour ce type d'ouvrages publiés dans des collections comme les Presses Universitaires de France, Les Lettres Belin sup... La lecture de ces ouvrages est souvent préconisée dans les bibliographies universitaires et dans les rapports de jury de CAPES de Lettres, comme celui proposé pour la session 2009 : « S'agissant des attentes du jury en matière d'organisation des exercices (méthode de travail, plan, élaboration d'une problématique, etc.), les candidats s'inspirent pour ce qui est de l'exercice stylistique notamment- des modèles d'épreuve proposés dans les nombreux manuels actuellement disponibles. C'est pourquoi nous donnons aussi une sélection de ces manuels dans la partie stylistique de la bibliographie²² ». Ces ouvrages contribuent à la description stylistique des genres souvent critiquée par les chercheurs. Dans l'*Avant-propos* de son manuel, C. Narjoux explique : « Les textes des épreuves de français moderne et contemporain et de stylistique ont été choisis de manière à offrir une variété d'états de la langue (tous les siècles, du XVI^e au XX^e, sont représentés) mais aussi une variété générique nécessaire à la préparation de l'épreuve de stylistique : textes en vers et en prose ; théâtre, roman, poésie²³ ». Devenus incontournables, ces ouvrages reproduisent des grilles d'analyse prédéfinies par l'usage générique. J.-L. de Boissieu et A.-M. Garagnon soutiennent

¹⁸ *Id.*

¹⁹ *Id.*

²⁰ Dominique MAINGUENEAU, *Analyse linguistique des textes littéraires*, p. 145.

²¹ Gérard DESSONS, « Le Baudelaire de Benveniste entre stylistique et poétique », *Semen*, n°33, 2012, pp. 55-70. [En ligne]

²² *Op.cit.*, Rapport de jury de CAPES de Lettres, 2009.

²³ Cécile NARJOUX, *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres modernes*, éd. Ellipses, 2011, p. 6.

que : « L'incidence du genre ou du sous-genre littéraire ne peut qu'orienter l'analyse des universaux stylistiques (systèmes actantiels, temporalités, etc..²⁴) ». Frédéric Calas présente son livre *Méthode du commentaire stylistique*²⁵ comme « un ouvrage centré sur la notion de genre littéraire et ses implications dans le traitement stylistique des textes [...] L'ouvrage s'attache à définir les paramètres, essentiellement linguistiques, nécessaires à une description stylistique des genres littéraires dominants (prose narrative, poésie, théâtre) et montre en quoi le choix d'un genre littéraire conditionne fortement une série de « postes » à différents niveaux de la constitution du genre : énonciatif, grammatical, sémantique, textuel et réceptif²⁶ ». Ces « postes » d'analyse stylistique marquent la description linguistique des textes littéraires pour rentrer dans un métalangage, omniprésent dans les rapports des jurys, et que les étudiants doivent connaître. Celui de la session 2019 n'échappe pas à la règle en rappelant aux futurs candidats du CAPES de Lettres, les attendus analytiques et techniques : « Sans souci d'exhaustivité et sans aller dans le détail des analyses, ni exiger que les candidats les envisagent tous, voici les postes d'analyse qui pouvaient être pris en compte dans le commentaire : Poste morphosyntaxique et pragmatique [...] Poste rhétorique et sémantique [...] Poste rhétorique et sémantique [...] Poste énonciatif ... ». Néanmoins, pour éviter un usage trop mécanique de ces « postes » d'étude stylistique, laissant penser qu'ils sont transposables dans l'analyse de n'importe quel type de texte, le jury prend soin de souligner l'importance de « l'équilibre entre l'analyse fondée sur la description linguistique et l'interprétation littéraire, l'une n'allant pas sans l'autre²⁷ ».

2.2 Questionner le texte et questionner le genre ?

Comme Eric Bordas, certains linguistes regrettent « cet artificiel découpage en genres²⁸ », même s'il s'avère efficace quand il est bien maîtrisé, comme c'est souvent le cas dans les manuels cités. Parmi les nombreuses contributions à la description stylistique des genres, nous retiendrons celles relatives aux didascalies (considérées, à tort, comme en marge du texte théâtral). Ces études ont modifié le regard des critiques universitaires sur le texte didascalique, celui des enseignants et de leurs élèves, celui des lecteurs et des spécialistes de la scène. M. Issacharoff, I. Vodozet et J-M Thomasseau et, récemment, T. Gallèpe²⁹ ont ainsi permis d'établir de nouveaux modes d'analyse du discours didascalique et de ses paradoxes³⁰. Les auteurs³¹ de ces ouvrages universitaires répondent donc à l'attente de l'épreuve écrite des concours et leur livre se présente comme « un manuel d'exercices pratiques, [...] une invitation à la stylistique plutôt qu'une théorisation de la discipline³² ». J-G

²⁴ Jean-Louis de BOISSIEU et Anne-Marie GARAGNON, *Commentaires stylistiques*, Paris, SEDES, 1997, p. 5.

²⁵ Frédéric CALAS, *Méthode du commentaire stylistique*, en collaboration avec D. CHARBONNEAU, Paris, Nathan, coll. « Fac », 2000. Site des publications de F. CALAS. [En ligne]

²⁶ *Id.*

²⁷ Rapport de jury de CAPES de Lettres, 2019. [En ligne]

²⁸ Eric BORDAS, *L'Information grammaticale*, 1996, n°68, pp. 58-59. Compte-rendu du livre d'A. HERSCHBERG-PIERROT, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, 1993. [En ligne]

²⁹ Thomas GALLEPE, *Les didascalies ou les mots de la mise en scène*, éd. L'Harmattan, coll. « sémantiques », 1998. , *Anthroponymes en textes de théâtre : drôles de noms propres*, revue *Meta*, éd. Presses de l'université de Montréal, vol 51, n°4, décembre 2006, pp. 651-659.

³⁰ *Le Texte didascalique à l'épreuve de la lecture et de la représentation*, textes réunis et présentés par F. CALAS, saïda HAMZAOUÏ, Romdhane EL OURI, sud Editions, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Entrelacs » dirigée par M. JOB et H. TULLON, Tunis-Bordeaux-Pessac, 2007.

³¹ Catherine FROMILHAGUE, Anne SANCIER-CHATEAU, *Introduction à l'analyse stylistique*, 2^e éd, Armand Colin, 2016.

³² Jean-Louis de BOISSIEU et Anne-Marie GARAGNON, *Op.cit.*, p. 5.

Lapacherie, lui, en forme d'*Avertissement* aux lecteurs, précise : « Ceci n'est pas un traité. C'est un ouvrage de méthode. L'objectif que j'y poursuis est de préparer de façon claire et rigoureuse les étudiants à ces exercices particuliers, parfois ardu, toujours redoutés que sont les épreuves de grammaire et de stylistique³³ ». Il ne faut pas blâmer l'approche de la stylistique dans ces manuels, se présentant tantôt comme un livre de méthode, tantôt comme un « manuel pratique, un manuel d'exercices et non un manuel théorique³⁴ ». S'ils ne résument pas toute la discipline, leurs mérites pédagogiques restent évidents car ils suivent des directives ministérielles et ils s'avèrent immédiatement utiles aux étudiants. Devenus enseignants, ils garderont en mémoire, lors de l'analyse de textes littéraires avec leurs élèves, la réflexion méthodologique exposée dans ces ouvrages. Mme Herschberg-Pierrot a eu raison d'intituler son treizième chapitre, « stylistique-mode d'emploi » ; ce titre résume son objectif d'offrir une approche épistémologique et pédagogique de la discipline pour aider les étudiants à construire une étude de style.

2.3 Du « découpage » des genres littéraires à leur indépendance

Parmi les ouvrages d'initiation destinés aux étudiants, Nous pourrions distinguer ceux qui proposent des commentaires stylistiques aboutis, des modèles à imiter comme ceux de J.-L. de Boissieu et A.-M. Garagnon, d'A.-M. Perrin-Naffakh³⁵ ou d'autres, comme les ouvrages d'Anne Herschberg-Pierrot³⁶, de C. Narjoux³⁷, qui livrent une synthèse de théories et d'outils linguistiques pour « débutants » : l'étude stylistique du texte (sorte de corrigé-type de cet exercice) vient alors illustrer des faits de style, de tonalités, telle ou telle contrainte générique, préalablement expliqués. L'ouvrage de Mme Herschberg-Pierrot présente cette particularité de n'appliquer son questionnement stylistique qu'à la prose, évitant d'aborder la poésie et ses spécificités problématiques. Encore fasciné par ses recherches sur les *Fleurs du mal*, Benveniste n'écrit-il pas : « Je crois voir maintenant la clef du problème que pose le /langage poétique (c'est-à-dire pour moi celui de Baudelaire) et /en tant que problème linguistique ? » [...] En linguiste, il [Benveniste] se demande précisément comment décrire cette langue, indiquant l'incapacité de la linguistique d'alors à approcher le langage poétique, à en déterminer l'originalité³⁸ ». Par ses efforts descriptifs, la stylistique des concours décrit comment certains genres littéraires s'autonomise peu à peu. La notion d'argumentation s'affranchit progressivement de l'analyse du discours dans lequel on l'avait incorporée pour être une discipline à part entière, sous l'influence, notamment, des travaux de Ruth Amossy³⁹. Cet engouement pour l'argumentation se concrétise dans le nouvel objet d'étude en classe de 1^{ère}, *La littérature d'idées du XVI^e siècle au XVIII^e siècle* et dans les programmes en classe de seconde qui abordent les grands débats qui ont agité la France au XIX^e siècle. Les rapports de l'écrivain au journalisme sont valorisés pour cette rentrée

³³ J.-G. LAPACHERIE, *L'épreuve de grammaire et de stylistique*, Paris, éd. du Temps, 1998.

³⁴ Cécile NARJOUX, *Op.cit.*, p. 5.

³⁵ Anne-Marie PERRIN-NAFFAKH, *Stylistique, pratique du commentaire*, Paris, Presses universitaires de France, 1995.

³⁶ Anne HERSCHBERG-PIERROT, *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, coll. « Les Lettres Belin Sup », 1993.

³⁷ Cécile NARJOUX, *L'épreuve de langue française au capes de Lettres modernes*, éd. Ellipses, 2011.

³⁸ Chloé LAPLANTINE, « « La langue de Baudelaire », une culturologie », *Semen*, n°33, année 2012 : Dossier : Les notes manuscrites de Benveniste sur la langue de Baudelaire, pp. 71-90. [En ligne]

³⁹ Ruth AMOSSY, *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan, coll. « Fac. Linguistique », 2000.

scolaire 2020 et les éditions Garnier-Flammarion viennent juste de publier les articles et les chroniques de Balzac, de Baudelaire, de Hugo et de Zola.

3. Stylistique des concours et stylistique des genres

3.1 Étude stylistique d'un texte court : avantages et inconvénients ?

L'exercice au CAPES porte sur un passage délimité d'une œuvre. Pour J. Foyard, le texte proposé au concours est « un tout se suffisant à lui-même, c'est du moins l'hypothèse la plus favorable pour le jury⁴⁰ ». Y. Le Hir approuve : « La vérité de la démarche stylisticienne est dans l'analyse linguistique des mots et des phrases, d'une micro-unité exemplaire, et qu'à cet égard, l'étude d'un texte reste le support idéal ». S'agissant du duo « littérature et stylistique », il précise que « les points de contact entre ces deux disciplines sont rendus visibles au niveau du commentaire de textes : exercice banal que nous pratiquons tous » et il conclut : « Il faut partir d'un texte d'une certaine unité, donc relativement court⁴¹ ». Difficile, dans ces conditions, d'adopter une approche stylisticienne qui analyse « la façon dont des traits de style, par leur configuration convergente (et [...] éventuellement tensionnelle), dessinent une sorte d'autographe stylistique global qui prend son sens en participant au fonctionnement symbolique de l'œuvre⁴² ». La spécificité de la stylistique littéraire résiderait donc en ce qu'elle se fixe sur un style singulier, modélisé dans le champ d'une œuvre. Enseigner la stylistique à l'université devrait alors se concevoir de manière plus ambitieuse, dans « une démarche qui tiendrait compte de la poétique générale d'un texte, comme composante de son style, un travail qui invite les candidats à réfléchir sur l'imaginaire linguistique d'un auteur, ses évolutions, ses permanences, son esthétique en somme [...] une stylistique qui partirait de la langue pour aller vers le style, perçu dans toute la vérité de sa réalité plurielle⁴³ ».

3.2 Vers l'étude stylistique d'œuvres intégrales...

Le programme du CAPES ne propose toujours pas une liste d'œuvres intégrales, contrairement à celui de l'Agrégation de Lettres. Cependant, les études d'E. Bordas et celles d'autres universitaires influencent sûrement les inspecteurs pédagogiques et les universitaires chargés d'élaborer les programmes de français au lycée. Depuis 2020, pour les classes de 1^{ère}, voie générale, quatre objets d'étude sont fixés : la poésie, la littérature d'idées, le roman et le récit, le théâtre. Chaque objet d'étude part d'un genre littéraire pour y associer une œuvre (ou une section substantielle et cohérente d'une œuvre) et un parcours permettant de la situer dans son contexte historique et générique. Cette réforme favoriserait-elle l'approche de la stylistique des genres telle que l'ambitionne E. Bordas ? F. Calas soutient qu'à la suite des travaux de P. Larthomas, « il s'agit de montrer en quoi le choix d'un genre littéraire conditionne fortement une série de paramètres à différents niveaux de la définition du genre étudié et comment la tâche de la stylistique est, premièrement, de les définir pour mesurer, ensuite, en termes de variation, les modifications ou les combinaisons de ces indices dans les œuvres ». Entreprise jugée difficile : « Les unités linguistiques se

⁴⁰ Jean FOYARD, « Réflexions sur le commentaire stylistique des textes littéraires », *L'Information grammaticale*, 1980, pp. 27-31.

⁴¹ YVES Le Hir, *Op. cit.*

⁴² Laurent JENNY, 1997, pp. 100-101.

⁴³ Eric. BORDAS, *Enseigner la stylistique, Op.cit.*, [nous résumons].

combinent dans la production d'un texte : énonciation, traitement des actes de langage, système des temps [...] figures rhétoriques dominantes. On pourrait donc s'attendre à une reprise régulière de ces invariants à l'intérieur d'un même genre. Or, de nombreuses déviations apparaissent d'une œuvre à l'autre, rendant difficile la caractérisation des genres⁴⁴ ». S'appuyant sur l'étude des *Fleurs du mal*, Benveniste éprouve quelques difficultés à définir le genre poétique par la récurrence de ses invariants : « Le « langage poétique », dans sa portée générale, implique sa non-réduplication : « N'ayant pas de référence, le langage poétique n'est jamais répétable, [...] il est tout entier dans ce poème, dans ce vers, instances chaque fois uniques⁴⁵ ».

L'étude stylistique d'œuvres intégrales en classe pourrait initier les lycéens à la description stylistique du genre, dans une démarche proche des linguistes qui travaillent sur de vastes ensembles. À partir de ses recherches sur Baudelaire, Benveniste, a voulu dégager une signification générale du langage poétique. G. Dessons explique : « Bien que [s]es protocoles d'analyse relèvent souvent d'un point de vue stylistique (catégories de la langue, emploi de la notion de fréquence), c'est bien une visée particulière, spécifique à la pratique poétique qui est poursuivie [...]»⁴⁶ ».

3.3 Style et stylistique : affaire non conclue

Dans les manuscrits de Benveniste, le mot style apparaît comme le pâle substitut d'un terme qu'il n'a pas réussi à trouver, nous replaçant au cœur de vieux débats sur la « question du style⁴⁷ » et de « certaines idées reçues⁴⁸ » à ce propos, toujours d'actualité. Cela explique la prudence de linguistes contemporains qui, dans leurs explications de textes littéraires, restent au seuil du style. Ils donnent raison à Ch. Bailly qui excluait du domaine de la stylistique l'expression littéraire, « pour séparer à tout jamais le style et la stylistique », contrairement à M. Cressot, convaincu que « l'œuvre littéraire est par excellence le domaine de la stylistique⁴⁹ ». De nouvelles discussions s'organisent actuellement sur la distinction entre textes littéraires et textes non-littéraires : elles se répercutent sur la nécessité, ou pas, d'étendre aux concours l'étude stylistique à de textes dits « ordinaires ». Alors que la session 2020 proposait l'étude d'une Lettre de Mme de Sévigné, Anne-Laure Kiviniemi⁵⁰, en analysant sous l'angle stylistique un corpus d'écrits de soldats de la 1^{ère} guerre, propose un autre modèle à suivre.

En somme, nous souhaitons par cet article inciter les étudiants-futurs professeurs de lettres- à compléter l'apport méthodique et théorique des manuels d'initiation à la stylistique par l'étude de travaux de recherche universitaire sur cette discipline -fussent-ils anciens- afin de mieux saisir et transmettre à leurs élèves toute la richesse et la complexité de la langue française.

⁴⁴ Frédéric CALAS, *Méthode du commentaire stylistique*, *Op.cit.*

⁴⁵ Chloé LAPLANTINE, *Id.*

⁴⁶ Gérard DESSONS, « Le Baudelaire de Benveniste entre stylistique et poétique », *Semen*, n° 33, 2012, p. 55-70.

⁴⁷ Voir Alain PETITJEAN, Alain RABATEL, « Le style en questions », *Pratiques*, 2007, pp. 3-14. HAL, *archives-ouvertes.fr*.

⁴⁸ Bernard VOUILLOUX, « La portée du style », *Le Seuil*, coll. « poétique », n°154, 2008, pp. 197-223.

⁴⁹ Marcel CRESSOT, *Op. cit.*, p. 3.

⁵⁰ Anne-Laure KIVINIEMI, *Stylistique pragmatique et écriture des poilus*, C.I.E.L.A.M, 2018. [En ligne]

BIBLIOGRAPHIE

- ADAM (J.-M.), « Stylistique littéraire : un « retour » ambigu », *Le Français aujourd'hui*, n°116, Paris, 1996.
- AMOSSY (R), *L'argumentation dans le discours. Discours politique, littérature d'idées, fiction*, Paris, Nathan, coll. « Fac. Linguistique », 2000.
- BERGEZ (D), *L'explication de texte littéraire*, Paris, Armand Colin, coll. « Lettres Sup », 2010.
- BOISSIEU (de) (J.-L.) et GARAGNON (A.-M.), *Commentaires stylistiques*, Paris, SEDES, 1997.
- BORDAS (E), « La stylistique des concours », *Pratiques*, n°135-136, 2007.
- BORDAS (E), « Enseigner la stylistique » in *De la langue au style* (dir. J.-M. GOUVARD), Presses Universitaires de Lyon, 2005, pp. 21-35.
- BORDAS (E), *L'Information grammaticale*, 1996, n°68.
- CALAS (F), *Méthode du commentaire stylistique*, Paris, Nathan, coll. « Fac », 2000.
- CALAS (F), *Le Texte didascalique à l'épreuve de la lecture et de la représentation*, Presses universitaires de Bordeaux, coll. « Entrelacs », 2007.
- CRESSOT (M), *Le style et ses techniques, Précis d'analyse stylistique*, Presses universitaires de France, 1947.
- DESSON (G), « Le Baudelaire de Benveniste entre stylistique et poétique », *Semen*, n°33, 2012.
- FOYARD (J), « Réflexions sur le commentaire stylistique des textes littéraires », *L'Information grammaticale*, 1980.
- GALLEPE (T), *Les didascalies ou les mots de la mise en scène*, éd. L'Harmattan, coll. « sémantiques », 1998.
- GALLEPE (T), *Anthroponymes en textes de théâtre : drôles de noms propres*, revue Meta, Presses de l'université de Montréal, vol 51, n°4, 2006.
- GARDES-TAMINE (J), « De la grammaire à la stylistique. À propos de l'ordre des mots », Presses universitaires de Lyon, 2005.
- GOUVARD (J.-M.), *Les épreuves de langue française au capes de Lettres*, Paris, Ellipses, 2014.
- HERSCHBERG-PIERROT (A), *Stylistique de la prose*, Paris, Belin, coll. « Les Lettres Belin Sup », 1993.
- JENNY (L), « L'objet singulier de la stylistique », *L'information grammaticale*, 1993, n° 89. pp.113-124. [En ligne]
- LAPACHERIE (J-G), *L'épreuve de grammaire et de stylistique*, paris, éd. du temps, 1998.
- LAPLANTINE (C), « « La langue de baudelaire », une culturologie », *semen*, n° 33, année 2012. [En ligne]
- LE HIR (Y). « Littérature et stylistique ou des méthodes historiques dans le commentaire de textes », *cahiers de l'Association internationale des études françaises*, 1964, n° 16.
- MAINGUENEAU (D), *L'Analyse linguistique des textes littéraires*, [En ligne]
- MAINGUENEAU (D), « Linguistique et littérature : le tournant discursif », in Fabbricino, G. (éd.), *Prospettive della francesistica nel nuovo assetto della didattica universitaria*, Napoli, Giannini, 2000, p. 25-38. URL: <http://www.vox-poetica.org/t/articles/maingueneau.html>.
- NARJOUX (C), *L'épreuve de langue française au CAPES de Lettres modernes*, Paris, Ellipses, 2011.
- PERRIN-NAFFAKH (A.-M.), *Stylistique, pratique du commentaire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995.
- PETITJEAN (A), RABATEL, (A), « Le style en questions », *Pratiques*, 2007. HAL, *archives-ouvertes.fr*.
- VOUILLOUX (B), « La portée du style », Le Seuil, coll. « poétique », n°154, 2008, pp. 197-223
- KIVINIEMI (A.-L.), *Stylistique pragmatique et écriture des poilus*, C.I.E.L.A.M, 2018. [En ligne]
- Rapports de jury de CAPES de Lettres, Session 2009, Session 2019. [Consultés en ligne]
- Haut comité de suivi des concours, février 2004. [En ligne]